



Livret d'entretien

Porte SAFIR B724

Numéro de série

Date d'installation

Installateur

Cachet de la société

Porte installée par :

Société :

Adresse :

.....

Tél. :

Adresse d'installation :

Nom du client :

Adresse :

.....

.....

Résultat de l'essai final de vérification et de
fonctionnement :

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date : ... / ... /

Signature :

Données techniques

- Dimensions :
- Poids :

Alimentation et consommation

- Alimentation : 24 V dc
- Courant absorbé : A
- Puissance absorbée : 600 W

Motorisation

- Nombre de moteur : 2 moteurs

Dispositifs de sécurité

- Cellules de franchissement
- Limiteur de couple

Température de fonctionnement

- -20°C à +50°C

Entretien assuré par

Société :

Adresse :

Nom du responsable :

Tél. :

Adresse de l'immeuble :

N° du contrat : Position :

Nombre de visites par an : 2 3 4

Durée du contrat :

1 an

2 ans Garantie avec sans

3 ans Garantie avec sans

Personnes à contacter :

Gardien : Tél. :

Adresse :

.....

Gérant : Tél. :

Adresse :

.....

Observations :

.....

ATTENTION : Toute intervention doit être réalisée par un personnel qualifié ou technicien habilité. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

ATTENTION : Le remplacement des pièces usagées doit se faire par des pièces d'origine SAFIR, ceci pour conserver la conformité de la porte à la norme EN 13241-1. Toute dérogation à cette règle entraînerait la perte de la GARANTIE.

Entretien

Attention : L'entretien des portes SAFIR doit être effectué par des professionnels habilités

Opération A (Visite intermédiaire tous les 6 mois)

- Contrôle visuel de l'installation.
- Essais d'ouverture et de fermeture en commande automatique et manuelle.
- Contrôle d'inversion de sens en cas d'obstacle en fermeture et en ouverture.
- Contrôle et essais des limiteurs de couple.
- Contrôle et essais des cellules.
- Vérification de la présence des affichettes (consignes et dépannage).
- Vérification des feux (orange, éclairage de zone).
- Nettoyage des rails (ne pas graisser).
- Vérification des serrages des points de fixation.
- Vérification des serrages des pièces assemblées.

Opération B (Visite annuelle)

- Toutes les opérations de visite intermédiaire, opération A.
- Contrôle visuel de la motorisation.
- Remplacement des roulettes hautes.

Consignes d'utilisation et de sécurité

Nota : Par arrêté du 12/09/1990, il est obligatoire de souscrire un contrat d'entretien pour toute porte de parking collectif.

Utilisation

- Ne jamais commander la porte hors de portée de vue.
- Agir sur le dispositif de commande sans brutalité.
- Ne pas forcer le boîtier de commande.
- Ne pas s'engager sous la porte avant son ouverture complète.
- Ne pas s'engager sous la porte pendant la phase de fermeture.
- Ne pas stationner dans le passage.
- Ne pas se trouver dans l'aire d'évolution pendant le fonctionnement (Matérialisation au sol : bandes jaune et noire).
- Ne jamais utiliser la porte pour le levage de matériaux et/ou de personne.

Sécurité

- Ne jamais s'engager sous la porte sans avoir actionné de commande d'ouverture.
- Veillez à ce que le passage de la porte soit libre de tout obstacle (pierres, graviers, cartons, palettes, etc.).
- Veillez à ce que les dispositifs de sécurité soient toujours en parfait état de fonctionnement :
 - Maintenir en parfait état de propreté les objectifs des cellules photoélectriques (poussières, boue, etc.).
 - Vérifier périodiquement le bon état du palpeur du bas de porte (déchirure, coupure, arrachement, etc.).

Dépannage manuel : couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire électrique à droite de la porte. Suivre les consignes d'ouverture manuelle affichées sur la partie supérieure et au centre de la porte.

Installation électrique : seule une personne compétente et habilitée peut intervenir sur l'installation électrique.

En cas d'urgence : couper le courant à l'aide de l'interrupteur situé sur l'armoire électrique à droite de la porte et ouvrir manuellement si nécessaire.

Dans tous les cas de dysfonctionnement : couper le courant comme indiqué précédemment et prévenir votre société de maintenance.

DEMANDE D'EXTENSION DE GARANTIE

M. Mme

.....

.....

Représentant :

.....

.....

Cachet de la Société

Atteste avoir souscrit un Contrat N

Pour l'entretien de la PORTE **TYPE WB24**

En date du **MATRICULE :**

Pour une durée de :

1 AN

Portant la GARANTIE à 1 an à compter de la date de sortie d'usine à conditions que le contrat soit signé dans les 3 mois

SANS

AVEC demande d'extension de GARANTIE de 1 an nécessitant l'achat d'1 kit d'entretien.

SANS

AVEC demande d'extension de GARANTIE de 2 ans nécessitant l'achat de 2 kits d'entretien.

Après de la Société.....

Représentée par :

M. Mme

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Cachet de la Société

ATTESTATION EN RENVOYER IMPERATIVEMENT DANS LES 3 MOIS SUIVANT LA DATE DE FABRICATION A : **SAFIR**

PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION.

PASSE CE DÉLAI, LA DEMANDE D'EXTENSION N'EST PLUS VALABLE.



Historique des versions

Rev	Date	Objet	Fait par	Vérifié par
-		Création du document	T Dumonteil	J-L Roulet



14 rue des Garennes
78440 Gargenville

